



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »



J'ABONNE UN AMI!

CLIQUEZ ICI



Il nous l'avait bien dit

Avril 2024

La distinction de l'entrepreneur



En rapport avec notre recension du « Spring Campus » de CroissancePlus, relisons ce que J-B Say écrivait au sujet de l'entrepreneur :

« Un entrepreneur est celui qui à ses risques et périls entreprend de fournir à la société les produits dont elle a besoin. Il apprécie les frais de production que nécessitera un produit ; il préjuge la valeur qu'il aura étant terminé ; il rassemble tous les éléments d'une entreprise, en compose l'administration et le régime. Comme il a perpétuellement des achats et des ventes à faire, des conventions de toutes sortes à conclure, il doit connaître les hommes et les affaires, évaluer les risques, prévoir les vicissitudes du commerce, l'influence de la paix, de la guerre et des mauvaises lois. La réunion des talents qui sont nécessaires pour faire prospérer, et pour soutenir seulement une entreprise, établit une espèce de monopole en faveur des hommes qui sont en état de la concevoir, de la former et de la conduire. Ceux qui manquent de prudence et de lumières, ne font pas longtemps concurrence à ceux qui en sont pourvus. Telles sont les causes qui établissent, pour les entrepreneurs, des profits indépendants de leurs capitaux et forts supérieurs au salaire d'un simple commis en chef, qui ne court aucun risque pour son compte, touche son traitement dans toutes les suppositions, et ne hasarde ni ses fonds ni sa réputation, en cas de mauvaise fortune.

Je sais qu'il est fort difficile de distinguer ce qui dans la production, est dû à l'entrepreneur, de ce qui est dû à son capital. Le même outil fait plus d'ouvrage conduit par des mains adroites, que lorsqu'il l'est par des mains inexpérimentées. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a une partie de l'ouvrage qu'il faut attribuer à l'outil, et une partie qui est l'œuvre de la main qui le guide ; et il serait fort utile dans la pratique de pouvoir en faire la distinction. »

Mélanges de morale. Petit volume. 1817. Commentaire sur Storch.
In œuvres diverses. (publié dans la Décade de Décembre 2017)

Analyse économique

Avril 2024

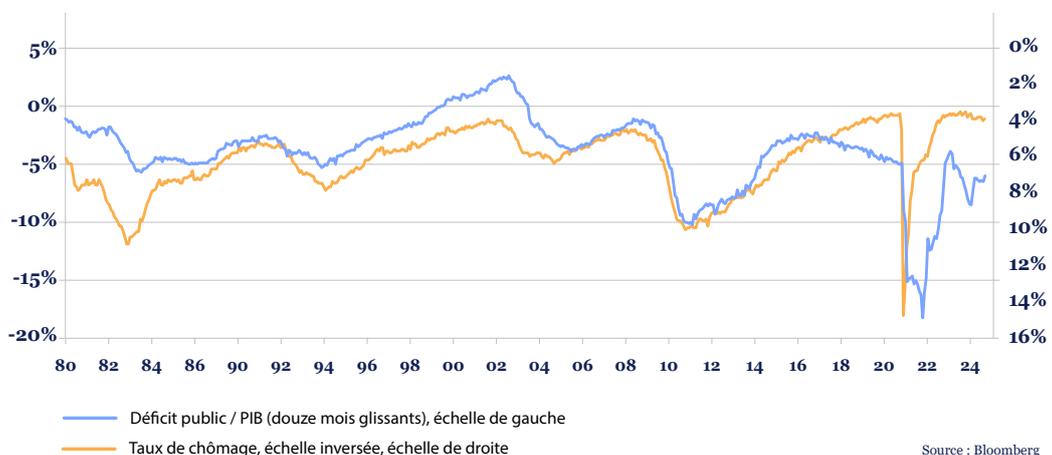
Finances publiques : jusqu'ici tout va bien ?

Le début d'année a été marqué par des révisions en hausse des niveaux de déficit 2023 dans un certain nombre de pays européens, mais aussi par de nouvelles estimations budgétaires à long terme aux États-Unis qui voient le déficit déjà élevé à 6,3% se rapprocher des 10% à long terme. L'élément le plus perturbant reste que les niveaux actuels de déficit, 5,5% en France, 7,2% en Italie, 6,3% aux États-Unis, sont des niveaux qui correspondent historiquement à des périodes de crises économiques profondes marquées par un taux de chômage élevé.

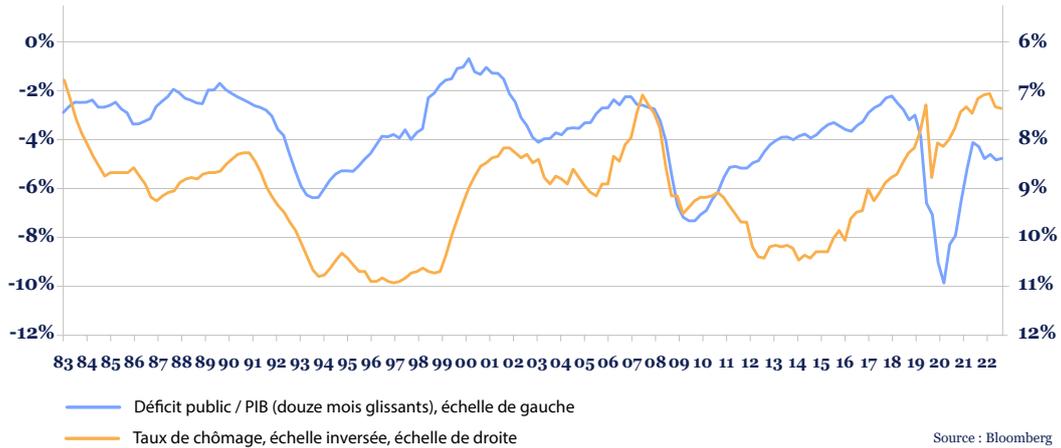
Historiquement, on observe en effet une bonne corrélation entre le niveau des déficits et le taux de chômage. Lorsque le taux de chômage est bas, c'est généralement que l'activité économique est bien orientée, ce qui soutient les rentrées fiscales et limite les dépenses publiques liées aux stabilisateurs automatiques, toutes ces choses qui comme l'assurance-chômage permettent d'amortir les chocs économiques.

Mais comme le montre les graphiques ci-dessous, cette relation s'est cassée dans un certain nombre de pays. Le mouvement a commencé aux États-Unis avec l'arrivée de Donald Trump au pouvoir début 2017. Pour la France, la dégradation semble commencer en 2019 mais cela s'explique par la transformation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en baisses de charges qui avait augmenté le déficit de 2,1% à 3,0%. Mais la tendance post-COVID reste la même, un déficit historiquement élevé alors que le chômage est sur un de ses plus bas niveaux des quarante dernières années.

États-Unis : déficit public et taux de chômage



France : déficit public et taux de chômage



Pour l’instant, les marchés ne semblent pas très inquiets si l’on en juge par le niveau actuel des taux longs qui restent dans la plupart des pays inférieurs aux taux courts. Les taux courts sont fixés par la banque centrale mais les taux longs obéissent à une logique de marché (qui peut être influencée par la banque centrale) et reflètent les anticipations des investisseurs sur la trajectoire à long terme des taux courts mais aussi une prime de terme liée aux risques sur l’inflation mais aussi aux inquiétudes des agents sur les finances publiques.

Comme le montre le graphique ci-dessous, cette prime de terme reste pour l’instant très faible.

États-Unis : estimation de la prime de terme à dix ans



Le risque actuel est qu'à l'instar de ce qui s'est passé pour certains pays de la zone euro au début des années 2010, une dégradation de la conjoncture qui pourrait se produire dans les prochaines années n'entraîne une augmentation mécanique du déficit et que les inquiétudes des investisseurs ne resurgissent à ce moment-là pour faire remonter la prime de risque.

Comme le dit l'adage, le meilleur temps pour réparer sa toiture, c'est lorsque le soleil brille. Malheureusement, aucun des deux probables candidats à la Maison Blanche ne semble disposé à ce genre de mesures.

Reçu 10/10

Avril 2024

CroissancePlus : l'entrepreneuriat heureux pour la prospérité collective

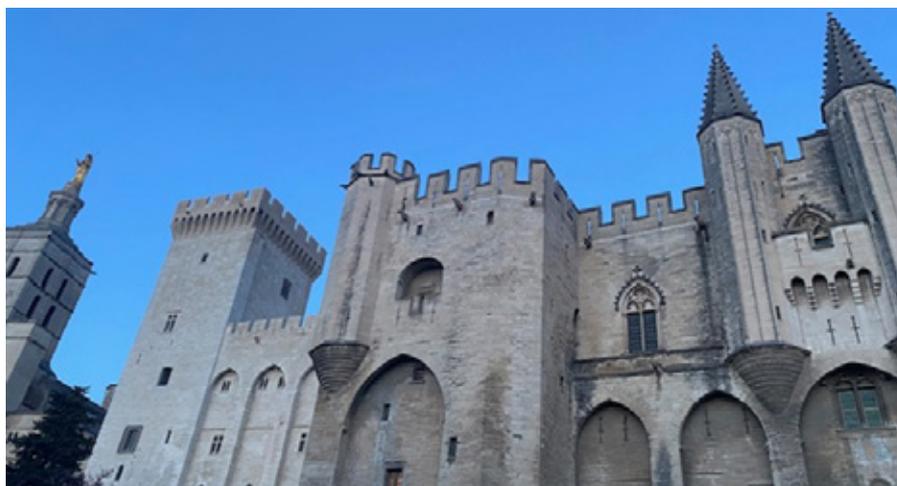
CroissancePlus est une association de plus de 500 entrepreneurs qui veut valoriser l'entrepreneuriat, la croissance et le partage de la valeur.

L'entrepreneuriat est, comme l'a expliqué [Mohamed Yunus](#), bien davantage le propre de l'homme que le salariat qui tend à assujettir et à déresponsabiliser. La nature humaine porte en effet à entreprendre et créer, à condition d'en avoir la liberté. Jean-Baptiste Say a valorisé les acteurs économiques capable de mobiliser la science et la technologie, le capital et le travail pour le développement du bien-être collectif.

Celui-ci se retrouve dans la croissance, c'est à dire dans la capacité de créer de la richesse collectivement au-delà de ce que consomme sa production permettant ainsi le développement de l'éducation, de la santé et qui nous permet d'être plus nombreux à vivre mieux et plus longtemps.

Le troisième pilier de CroissancePlus est le partage de la richesse au niveau micro-économique, celui de l'entreprise. Les mécanismes existent nombreux pour associer les salariés (il en faut bien) au succès de leur entreprise. Il importe en effet que la création de richesse, si elle revient en priorité à l'entrepreneur, ne soit pas le sujet d'une rivalité ou d'un conflit dans sa répartition qui nourrisse la vision marxiste erronée du XIX^e siècle.

Tous les ans CroissancePlus rassemble ses membres pour un « Spring Campus » qui permet la mise en chaudron des énergies, le réseau et aussi la prise de hauteur. Car le risque de l'entrepreneur est de devenir prisonnier de sa cause et finalement de s'asservir à sa passion. Avec un thème aussi ambitieux que poétique « J'irai au bout de mes rêves », et en proposant de multiples interventions à ses participants, le Spring Campus offre à l'entrepreneur l'occasion de s'instruire sur des sujets qu'il ne rencontre pas dans son quotidien et de puiser dans des expériences différentes des ressources nouvelles.



Ainsi du 4 au 6 avril dernier, Avignon, la cité des Papes, s'est ouverte aux entrepreneurs qui ont compris comme peu de français la connaissance de l'histoire de la Papauté en France au XIV^e siècle, commencée avec Clément V et terminée avec Grégoire XI, avant le Grand Schisme d'Occident. Parmi d'autres nombreuses interventions, soulignons la bienveillance de l'accueil fait par la présidente Audrey Louail et les membres de C+ au Ministre de l'Économie et des Finances, bien éloigné de celui de l'Assemblée Nationale et sans doute aussi de celui qu'aurait mérité sa très faible capacité de gestion de nos finances publiques et de l'environnement réglementaire toujours plus complexe et coûteux que ses services imposent aux entreprises sans obstacle et sans lassitude...



Audrey Louail
Présidente CroissancePlus



Bruno Le Maire
*Ministre de l'Économie
et des Finances*

Collé 0/10



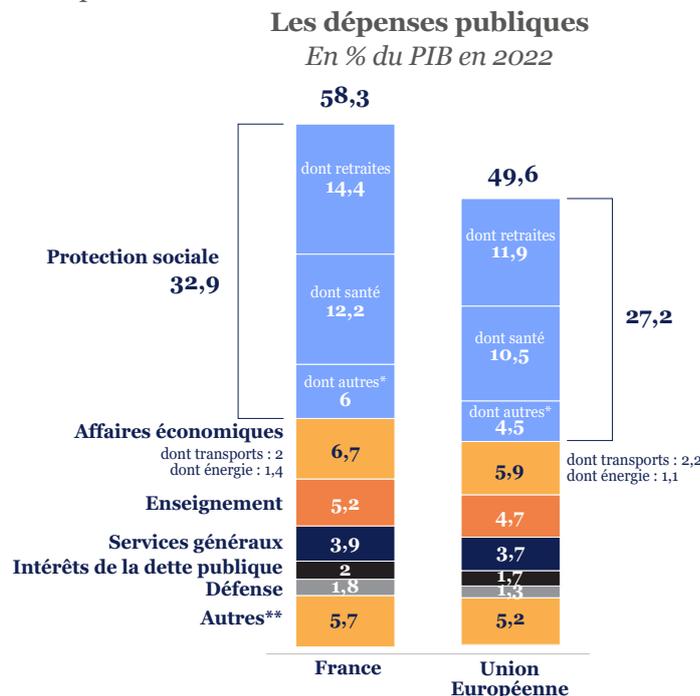
Avril 2024

Nos finances publiques : vers la perte de souveraineté ?

Faut-il encore en parler ? Les finances publiques de notre pays s'illustrent par l'ampleur de notre dette, le montant de nos prélèvements obligatoires, le niveau de nos dépenses publiques et par celui de notre déficit en 2023 et 2024 notamment. Cela fait tellement longtemps que cela dure et que cela ne semble pas avoir d'impact sur la vie des français, à quoi bon ressasser un sujet dont tout le monde semble s'accommoder ?

Eh bien, parce qu'il a un impact sur notre prospérité, mais que les Français ne perçoivent pas, et qui est la cause directe de notre appauvrissement collectif et du ressentiment social que ce dernier provoque. Des transferts sociaux notamment au profit des retraités, trop nombreux parce que trop jeunes (14% du PIB contre 11% en Allemagne, où les retraités ne semblent pas vivre mal). Des prélèvements au maximum mais des services publics au minimum : éducation, santé, sécurité, transport : autant de services publics sujets d'insatisfaction et de mécontentement. Plus ils sont onéreux moins leurs résultats sont convaincants. Le déficit n'est pas seulement financier, il est dans l'exécution par la puissance publique et par les politiques qui en ont la charge. Comme l'écrivait en son temps [Jean-François Revel](#), ce n'est pas le manque d'argent mais le gaspillage né de l'excès d'argent qui est à la source de cette médiocre exécution.

Commençons par rappeler la répartition et le montant de nos dépenses publiques en comparaison de nos voisins européens :



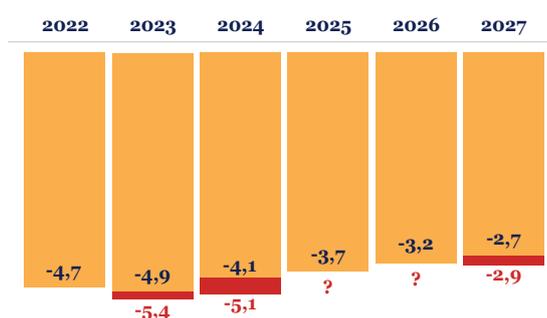
*Famille, chômage, exclusion sociale et aides personnelles au logement.

**Sécurité intérieure et justice, loisirs et culture, aides à la pierre et équipements collectifs, protection de l'environnement, recherche fondamentale.

Et comment nos dirigeants dépensent plus qu'ils ne prélèvent, avec un écart de prévision colossal et récemment annoncé aux Français :

La trajectoire budgétaire jusqu'en 2027

Déficit public en % du PIB

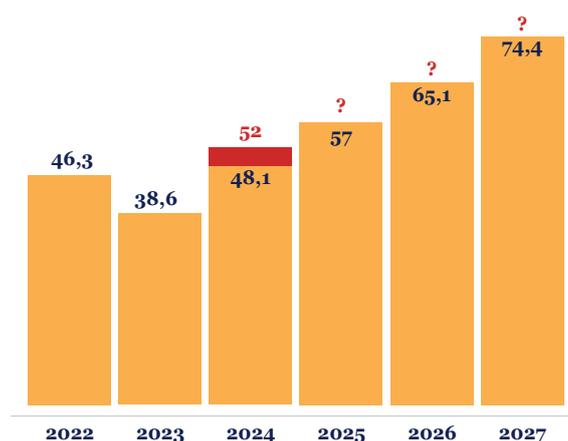


Source : Bercy

Les conséquences à court terme se traduisant par un maintien, voir une augmentation de la dette à plus de 110% du PIB. Et avec des taux d'intérêt revenus à des niveaux « normaux », les coûts de financement s'alourdissent sensiblement et deviendront la première charge au budget de l'État, devant l'Éducation et devant la Défense !

La charge de la dette de l'État

Dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2022-2027, en milliards d'euros



Source : Les Échos / Banque de France, INSEE, Gouvernement

Les étrangers détenant environ 60% de notre dette, nous devenons tributaires de leurs exigences et il suffirait que la confiance dans la capacité de l'État à prélever l'impôt pour qu'ils exigent des taux d'intérêt bien plus élevés que ceux actuels (pour rémunérer le risque de défaut de celui-là), protégés par la monnaie unique et par la discipline de nos partenaires de la zone euro. Pourtant quand le Président de la République proclame : « *Nous n'avons pas un problème de dépenses excessives mais un problème de moindres recettes* », il souligne bien que le fardeau d'un État qui dépense 50% de plus que ce qu'il collecte commence à être insupportable pour l'économie. De quoi semer le doute chez nos créanciers...

Parole d'entrepreneur

Avril 2024

Julien Huelvan – Cofondateur et CEO de Beedeez

www.beedeez.com



Apprendre et transmettre pour changer la vie des gens.

Originaire de Brest, et issu d'une famille de scientifiques, Julien Huelvan a soif de découvertes. Son coup de cœur pour la philo en terminale scientifique explique un petit détour vers hypokhâgne et khâgne avant de reprendre un cap plus business en présentant les concours aux écoles de commerce. Avec pour première langue... le latin. C'est à Bordeaux que Julien poursuit sa route en intégrant Kedge. Très engagé dans la vie associative, notamment au sein de l'AIESEC, une ONG qui permet aux étudiants de développer leurs qualités de leadership en participant à des projets de développement durable.

La rencontre lors d'une conférence à Kedge du directeur de l'ONG, Agrisud, le conduira pendant un an au Sénégal pour monter des missions de promotion et d'accompagnement des petits producteurs agricoles locaux. Maroc, Gambie, et Guinée feront partie de son parcours initiatique en matière de développement durable. Son désir d'entreprendre le rattrape. Il revient à Paris où il découvre toutes les ficelles de l'évènementiel professionnel dans la startup Evenium. Il y rencontre ses futurs associés, Morgan, et Rémi. Très consommateurs de MOOC (Massive Open Online Course) à l'époque, ils réalisent la valeur des services de partage de connaissance. Ils tombent par exemple sur les premières formations sur l'IA par un pont de Stanford. Mais les MOOC sont denses, chronophages et exigent une trop grande disponibilité. Ce qui leur donne l'idée de créer des programmes de formations courts, des capsules de connaissance, dont la durée est calée sur les temps de trajets quotidiens.

Julien quitte son job et lance avec ses compères en 2015 Beedeez, une start-up experte en formation des professionnels du terrain. Leur mission est de faciliter la transmission des connaissances en proposant des solutions technologiques adaptées aux nouveaux enjeux du numérique et aux nouvelles préférences d'apprentissage des collaborateurs. Une réponse efficace aux contraintes de temps, d'engagement et de mobilité des équipes.

La start-up affiche une croissance annuelle proche de 50% depuis 2018 et compte déjà 150 clients et plus de 2M d'utilisateurs issus d'entreprises comme Orange, Engie, RATP, Vinci ou encore Leroy Merlin mais aussi de grandes ETI comme Etam, Promod ou Amorino. Déployé dans 40 pays, en 26 langues et avec près de 20% de ses utilisateurs à l'étranger, Beedeez a déjà un bon pied à l'international notamment dans le secteur de l'automobile et des télécommunications. Fin 2023, Beedeez lève 8M€ auprès de Arkéa Capital, Wille Finance, et SWEN Capital. Suffisamment pour permettre à Julien Huelvan, adepte de demi-fond, de courir encore longtemps...

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

C'est une question que je me suis posée il y a trois ans, au moment de devenir l'heureux père de triplés. Je n'ai pas de modèle entrepreneurial dans ma famille, mais aussi loin que je puisse me rappeler j'ai toujours nourri cette envie de créer une entreprise. C'est certainement l'envie de construire qui m'a poussé à entreprendre. Se fixer un défi à relever, trouver une solution, en partant de rien, bâtir quelque chose qui va nous survivre, contribuer, laisser une trace. Et le faire en toute liberté, sans avoir de comptes à rendre : nous sommes partis de rien, sans rien demander à personne, sans lever de fonds, en autofinancement intégral. Avec un objectif initial qui était d'amener la boîte à 1 million en engrangeant rapidement un maximum de connaissances et d'expériences, et voir après ce que l'on fait. Une période extrêmement formatrice et une prise de risque assez grisante aussi.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Il est certainement possible de développer avec succès une entreprise dans laquelle seul le fondateur entreprend. Tout le monde n'a pas forcément la fibre entrepreneuriale. Ça peut être une question d'envie, de caractère, ou parfois de timing tout simplement. Après ça n'est pas le cas chez nous. Et en même temps ça n'est pas non plus une exigence pour travailler chez nous. Nous avons 6 valeurs clés dans l'entreprise et l'entrepreneuriat n'en fait pas partie. Nous avons chez nous des personnes qui ont cet état d'esprit entrepreneurial du type : *« je me saisis d'un sujet, je vais me mettre en risque, je vais mobiliser et fédérer autour du sujet »*. Et de notre côté nous laissons la latitude nécessaire pour rendre les initiatives possibles. D'ailleurs certains, après avoir fait leurs armes chez Beedeez, sont partis monter leur boîte.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

À l'échelle d'une entreprise c'est générer suffisamment de richesse pour être autonome. Et cette création de richesse ne peut pas être instantanée. J'ai toujours pensé que la vraie création de valeur ne peut pas être immédiate. Qu'il faut décorrélérer l'effort et le retour à court terme. Accepter de ne pas pouvoir récolter les fruits de son travail immédiatement.

La création de valeur dans le fond c'est l'impact de ce que l'on fait, ce que ça change dans la vie des gens, en quoi ça fait évoluer les choses dans le bon sens. Notre objectif avec nos solutions est d'aider nos utilisateurs à progresser, d'avoir un impact dans leur vie. C'est très gratifiant pour nous d'avoir des retours d'utilisateurs sur ce qu'ils ont réalisé en utilisant nos solutions. C'est d'ailleurs ce qui a guidé notre choix lors de notre levée vers des fonds orientés impact parmi tous ceux qui souhaitaient investir chez nous. Notre performance et notre progression en matière d'impact.

Et puis il y a la création de valeur portée par les membres de l'équipe en interne, illustrée par les valeurs de Beedeez telles que l'impact, l'engagement, ou encore l'envie d'apprendre : *« Vous avez appris ou transmis quelque chose aujourd'hui ? C'est une bonne journée. Les 2 ? Une excellente journée ! »*

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Il y a eu un changement de perception plutôt positif ces dernières années en France à l'égard de l'entrepreneuriat. Lorsque je faisais mes études on voulait avant tout bosser pour les grandes entreprises et les grands cabinets. Aujourd'hui les diplômés de grandes écoles viennent bosser dans les startups.

a/ Construire plus de ponts avec les grands groupes et les entreprises publiques pour permettre aux startups françaises de grandir plus vite.

C'est encore trop compliqué pour les startups de travailler avec des grands groupes. Et pour nous en particulier, parfois surprenant de voir de grands groupes français choisir des solutions de learning produites par des startups américaines qui pourtant ne présentent pas plus de qualités et d'avantages que nos offres.

Incitations fiscales, simplification réglementaire, ou encore seuils minima de commandes à passer auprès des startups françaises pourraient être des leviers intéressants pour débloquer ces situations.

b/ Recentrer le Next40 sur des critères de rentabilité.

Éviter de retenir des sociétés uniquement sur des critères de valorisation liée à des levées de fonds, mais plutôt privilégier la rentabilité comme critère de sélection. Sortir du médiatique startup nation pour revenir aux fondamentaux économiques que sont la rentabilité et donc la pérennité en tant qu'étalons.

c/ Accélérer le développement des entreprises françaises en Europe.

Plus d'accompagnement, notamment par des agences spécialisées et des mesures spécifiques. Des incitations fiscales, avec par exemple, une taxation réduite sur le chiffre réalisé à l'extérieur, des facilités pour embaucher et rémunérer des forces commerciales dédiées, ou mutualiser de l'intelligence et de la connaissance marché et business, pourraient être des solutions.

d/ Former les entrepreneurs.

Je me suis autoformé comme beaucoup d'autres. Proposer des formations pratiques et immédiatement actionnables qui n'existent pas vraiment aujourd'hui.

Avril 2024

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1804 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité!

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

